



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Compte-rendu du conseil municipal réuni
le **12 Mars 2018**

L'ordre du jour concerne :

| | |
|---|-------------------------------------|
| 1 Approbation du compte de gestion 2017 | 5 Vote du budget 2018 |
| 2 Vote du compte administratif 2017 | 6 Taxe Habitation Logements Vacants |
| 3 Affectation du résultat 2017 | 7 Questions diverses |
| 4 Taux d'imposition 2018 | |

Par suite à la convocation du 6 mars 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 12 mars 2018 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Sylvain Rollet, David Leblanc, Evelyne Brisson.

Absents ayant donné procuration : Cyrille Fromentin à Emmanuel Bruggeman, Éric Chicault à David Leblanc

Excusé : Jérôme Sarrazin.

Absentes : Stéphanie Brasseur, Céline Kasperek.

Evelyne Brisson est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte de gestion 2017: Les différents documents établis par le receveur sont présentés. Les montants sont strictement identiques au compte de gestion.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par Mme Guinot.

Vote du compte administratif 2017: Il est présenté par Mme Tschambser en l'absence de Mme le Maire. Après l'avis de la commission des finances réunie le 6 mars 2018, le compte administratif dressé par Mme le Maire est adopté à l'unanimité.

| | | Dépenses En € | Recettes En € | solde en + ou en - en € |
|-------------------|----------------------------------|------------------|------------------|----------------------------|
| section | résultats propres à l'exercice | -268 967,72 | 343 570,96 | 74 603,24 |
| de | résultats antérieurs reportés | | 267 870,72 | 267 870,72 |
| fonctionnement | part affectée à l'investissement | | -140 881,81 | -140 881,81 |
| | résultat à affecter | -268 967,72 | 470 559,87 | 201 592,15 |
| section | résultats propres à l'exercice | -165 982,91 | 156 616,97 | -9 365,94 |
| d'investissement | solde antérieur | | -140 881,81 | -140 881,81 |
| | solde global d'exécution | -165 982,91 | 15 735,16 | -150 247,75 |
| résultats cumulés | | -434 950,63 | 486 295,03 | 51 344,40 |

Affectation du résultat 2017: Au regard des besoins recensés pour l'exercice 2018, 201 592,15 € seront affectés pour financer la section d'investissement. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Fixation des taux d'imposition 2018 : L'état n°1259 notifiant les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi que les bases prévisionnelles 2018 n'étant pas encore parvenu, le conseil, à l'unanimité, décide de reconduire les taux de l'an passé.

Taxe Habitation Logements Vacants : Le conseil municipal, unanime, décide d'instaurer la taxe d'habitation pour les logements vacants.

Vote du budget 2018 : Après avoir recensé les besoins 2018 et après avis de la commission des finances réunie le 6 mars 2018, le conseil municipal reconduit les subventions aux associations et adopte à l'unanimité le budget pour 1 286 865 € dont fonctionnement 328 000 € et investissement 958 865 €.

Questions diverses :

Prêt : Mme le Maire a pris contact avec plusieurs organismes bancaires afin d'étudier les montants et les modalités de prêts nécessaires au financement du projet de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes. Les diverses propositions seront soumises à l'avis du conseil lors de la prochaine séance.

Tour de table :

- Marie-Jeanne Tronchet rend compte de son entretien avec Mme Valérie Gomard d'Enedis. Christian Lallemand est chargé de réactualiser les contrats suite à la pose de leds dans le village. Les compteurs Linky arriveraient en septembre 2018 au village. A confirmer.
- Elle informe le conseil de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la mairie et de la salle des fêtes (à l'ordre du jour du prochain conseil).
- A la demande de David Leblanc, Christian Lallemand expose les contraintes liées à la mise en place de chicane ou de coussins berlinois à l'entrée du village côté Chepy notamment leurs implantations selon le respect des distances obligatoires et le coût engendré par ce projet. Ce dernier est différé après la mise en circulation de la 4 voies.
- Lors de la réunion du syndicat du Mont Louvet, les représentants de la commune de Moncetz-Longevas n'ont pas voté la hausse de 0.10 € ; en effet, les projets d'investissements ne justifient pas cette hausse liée aux charges supplémentaires dues aux dernières réalisations défectueuses. Néanmoins la majorité des participants ont voté le prix du m3 d'eau à 1,25 € pour 2018.
- La prochaine réunion de conseil est programmée le 26 mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Fait à Moncetz-Longevas le 16 mars 2018 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

La secrétaire de séance :
Evelyne BRISSON

